

COMMUNE DE BOUTTENCOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 1^{ER} JUILLET 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} juillet 2025 à dix-neuf heures trente sous la présidence de Monsieur André BAYART Maire.

Présents : MM BAYART André, SECACHE Pierre, LEROY Richard, DUTERTE Marine, LEJEUNE Jean-Pierre, CONSEIL Dany, AVISSE Sylvain, ROGUET Agnès et DUCLOY Bertrand

Absents représentés : Mme TELLIER Nadège par Mme DUTERTE Marine, M CORNET Romain par M LEROY Richard et M BARDIN Christian par Mme ROGUET Agnès

Absents : MM LAROSE Alexandre, M ALEXANDRE Christophe et M BOS Ludovic

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

D'entreprendre des travaux de voirie avec bordurage de la Rue de Saint-Etienne à Ansenes. Les travaux seront effectués par EBTP pour un montant 28 574,20 € HT et une subvention de 40% est sollicitée auprès du Département de la Somme

De fixer la caution de la salle Eugène Nibas à 300 €uros et son règlement sera modifié par la commission

D'offrir à Mme Valérie POIRET, ATSEM, à l'occasion de son départ à la retraite, un bon d'achat de 200 €uros chez la bijouterie Vasseur

De rembourser à Mme SINOQUET, professeur des écoles à Bouttencourt, la somme de 360 €uros correspondant à des fournitures scolaires qu'elle a achetées sur internet pour l'école

De mettre à jour le tableau du personnel communal et de créer un poste d'ATSEM et un poste d'adjoint d'animation pour la prochaine rentrée scolaire

D'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec TE80 et le Département de la Somme en vue d'obtenir une subvention de 40% pour l'installation de la vidéo protection dans la commune.

La contribution de la commune sera donc de 31 655,00 €uros après déduction de la subvention de la Région.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes Bouttencourt le 07 juillet 2025

Le secrétaire,



Le Maire

André BAYART